

comme c'est actuellement le cas des missiles intercontinentaux. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'au sommet de Washington, il a été décidé de s'attaquer à ce problème.²

Le débat parlementaire

Le 4 mai 1989 à la Chambre des communes, le député libéral Joseph Volpe a soulevé la question du déploiement des missiles de croisière américains. Il a déclaré qu'environ la moitié des cinquante missiles MX montés sur rails seraient mis en place près de la frontière canado-américaine. Pendant une crise, a-t-il fait valoir, ces engins pourraient être déplacés plus près du territoire canadien, voire dans notre pays même. M. Volpe a exhorté le premier ministre et le ministre des Affaires extérieures à obtenir des Américains "... la garantie qu'ils ne déploieront pas sur le territoire canadien leur système d'armes nucléaires mobile. Le gouvernement doit s'opposer à tout ce qui compromet la sécurité et la souveraineté du Canada."³

Ouvrages de référence récents

Boulden, Jane, Les missiles de croisière et la limitation des armements stratégiques. Ottawa : Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, *Exposé* n° 24, janvier 1989 (8 p.)

Cox, David, *Revue des négociations de Genève en 1987 et 1988*, Ottawa, ICPSI, *Exposé* n° 27, mars 1989 (8 p.).

Einhorn, Robert, "The Emerging START Agreement", *Survival*, vol. 30 n° 4 (septembre-octobre 1988), pp. 387-401.

Flournoy, Michele A, "Start Thinking About A New U.S. Force Structure", *Arms Control Today*, vol. 18 n° 6 (juillet-août 1988), pp. 8-14.

Gere, François, "La négociation START ou d'un commencement qui n'en finit pas", *Stratégie* n° 1 (1989), pp. 105-132.

Legault, Albert, "L'alliance face au dialogue stratégique", dans *Les conflits internationaux, les régions et le Canada, Circa 1987-1988*. Québec : Centre québécois de relations internationales, Université Laval, 1988, pp. 7-13.

² Ministère des Affaires extérieures, *Déclaration* 88/50, "La Souveraineté dans un monde interdépendant", allocution du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'Université Carleton, Ottawa, le 18 octobre 1988, p. 8.

³ *Débats de la Chambre des communes*, 4 mai 1989, p. 1304.